



CENTRES D'HÉBERGEMENT PRIVÉS NÉGO COORDONNÉE 2016

BULLETIN
D'INFORMATION – N° 6
MONTRÉAL
AVRIL 2016



TROIS NOUVELLES ENTENTES, **IL Y A DE QUOI SE RÉJOUIR**

Les syndicats qui participent à la négociation coordonnée des centres d'hébergement privés affiliés à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) marquent à nouveau des points. En effet, trois ententes respectant les demandes de la négociation coordonnée viennent de se conclure, au Manoir Les Générations dans le Bas-Saint-Laurent, à la Résidence Portland en Estrie et aux Jardins Logidor à Québec. Dans les trois régions en question, il s'agit d'une première entente.

Résidence Portland

Cette résidence est la première à s'entendre avec l'employeur sur les cinq centres d'hébergement privés de l'Estrie qui ont adhéré à la négociation coordonnée. Tout au long du processus, les discussions se sont déroulées dans un climat de respect. Ceci démontre qu'il est possible de mener une telle démarche sans qu'il y ait pour autant de confrontation entre les parties.

D'autres négociations ont été entamées ou le seront prochainement avec le Domaine Fleurimont, la Résidence St-Philippe de Windsor, le Manoir Sherbrooke et la Résidence Bellevue. Souhaitons que l'issue de ces négociations soit aussi concluante qu'à la Résidence Portland.

D'autres gains ont aussi été obtenus durant cette négociation. Ceux-ci concernent notam-

ment la majoration des primes de soir et de nuit et l'ajout d'une prime de fin de semaine. Un nouveau mécanisme permettant l'accumulation des congés mobiles et de maladie et, le cas échéant, le paiement de ces congés lorsqu'ils ne sont pas utilisés sera mis en place.

Jardins Logidor et Manoir Les Générations

Les syndicats des centres d'hébergement privés pour aîné-es de Québec et du Bas-Saint-Laurent comptent bien réussir à obtenir des ententes aussi satisfaisantes auprès des autres employeurs de leur région. En plus des quatre demandes communes, les deux résidences ont fait des gains intéressants qui amélioreront le sort des salarié-es. Aux Jardins Logidor, ces gains concernent notamment l'introduction de nouvelles primes de soir et d'entraînement et la mise en place d'un programme de retraite progressive. Les salarié-es du Manoir Les Générations ont pour leur part fait des avancées sur l'augmentation des primes de soir et de nuit et sur la question des uniformes fournis par l'employeur.

Ce n'est qu'un début! Les ententes obtenues permettront d'augmenter leur rapport de force et de lancer un message clair aux employeurs du secteur : ces travailleuses et ces travailleurs tiennent fermement à leurs demandes et ne lâcheront pas prise.

Ailleurs au Québec

Les négociations se poursuivent dans plusieurs résidences au Québec.

Saguenay

Résidence L'Émeraude (Famille Blackburn)

La convention collective vient à échéance le 30 avril. Une première rencontre est prévue à la fin du mois d'avril.

Cœur du Québec

Résidence le Duplessis (Chartwell)

Trois dates de conciliation ont été fixées pour tenter de dénouer l'impasse. Rappelons qu'après huit séances, l'employeur a rompu la négociation et a demandé la conciliation. Celui-ci critique la lenteur des négociations. Pourtant, il a lui-même attendu quatre séances avant de revenir au syndicat sur l'ensemble des demandes normatives. Chartwell a clairement l'intention d'établir un modèle de négociation pour abaisser les conditions de travail dans l'ensemble de ses établissements. Des discussions ont cours avec le comité de mobilisation pour analyser la situation et les suites à donner à la lutte des salarié-es. Les travailleuses et les travailleurs ne feront aucune concession.

Montréal

Manoir Dollard-des-Ormeaux (résidences Soleil – Groupe Savoie)

Une assemblée générale est prévue pour discuter de la prochaine étape concernant les moyens de pression.

Laurentides

Résidence Le Boisé Sainte-Thérèse

(Indépendant)

Les négociations se poursuivent.

Les Monarques

(Chartwell)

Les négociations se poursuivent.

Résidence Chénier Saint-Eustache

(Bilal Khoder)

Les négociations se poursuivent.

Bas-Saint-Laurent

Résidence de l'Immaculée

(Indépendant – Patrice Laflamme)

Cinq rencontres de négociation se sont tenues à ce jour. L'aspect normatif est presque réglé et le volet monétaire sera abordé sous peu.

Manoir Les Générations

(Cogir)

Les salarié-es du Manoir Les Générations viennent d'adopter une entente de principe qui respecte les quatre demandes de la négociation coordonnée. Voir texte de la une.

Manoir Normandie

(Capital Transit)

La négociation a débuté, mais a dû être interrompue à la suite de la reprise de l'établissement par les créanciers. Cette négociation devra donc être reprise du début avec les nouveaux mandataires. Le syndicat met tout en œuvre pour qu'elle reprenne le plus rapidement possible.

Résidence St-Louis

(OSBL)

Trois rencontres de négociation se sont déroulées jusqu'à présent. La négociation est difficile, le procureur patronal est en demande sur plusieurs articles. Bien sûr, il veut imposer des reculs. Il semble vouloir se baser à bien des égards sur les textes de la Loi sur les normes du travail. Quatre dates de négociation sont fixées pour les prochaines semaines.

Québec

Les Marronniers

(Groupe Réseau Sélection)

L'employeur refuse de bouger sur la question des salaires. Deux rencontres de conciliation ont été fixées en mai.

La Roseraie

(Groupe Réseau Sélection)

L'employeur refuse de bouger sur la question des salaires. Deux rencontres de conciliation ont été fixées en mai.

Manoir Sully

(Les Bâtitseurs)

L'employeur procède à une attaque en règles contre la liberté d'action syndicale, veut une convention jusqu'en 2021 et n'a pas encore déposé ses propositions sur les questions monétaires.

Jardins Logidor

(Cogir)

Les salarié-es des Jardins Logidor viennent d'adopter une entente de principe qui respecte les demandes de la négociation coordonnée. Voir texte de la une.

Abitibi

Domaine des pionniers

(OSBL)

Les négociations sont toujours en cours, mais les salariées s'impatientent. Le 24 mars dernier, une manifestation en appui à la négociation a été organisée à l'extérieur de l'établissement. Celle-ci a réuni environ 25 personnes. Les parties tentent de trouver une autre date de rencontre.

Montérégie

Clair Matin

(Cogir)

Trois rencontres de négociation ont eu lieu jusqu'à maintenant et 80 % des clauses normatives ont été réglées. Les points en cours de discussion portent sur le calcul de l'ancienneté et sur les échelons. L'employeur veut monnayer les congés de maladie pour atteindre l'objectif salarial. Une prochaine rencontre est prévue bientôt.

Jardins Intérieurs

(Cogir)

Quatre rencontres de négociation se sont tenues à ce jour et 80 % des questions d'ordre normatif ont été réglées. C'est l'impasse sur le statut temps complet, le calcul de l'ancienneté et les échelons. Les discussions sur les questions monétaires commencent, mais à pas de tortue.

Les Promenade du Parc

(Groupe Maurice)

Deux séances de négociation sont prévues à la fin du mois d'avril.

Estrie

Résidence Saint-Philippe de Windsor

(Indépendant)

Les négociations se poursuivent.

Résidence Domaine Fleurimont

(Indépendant)

Les parties sont en train de finaliser les points sur les clauses normatives. L'employeur propose une convention collective sur cinq ans, ce que le syndicat refuse catégoriquement. Les membres de l'exécutif lui ont clairement fait comprendre qu'ils ne présenteraient pas cette demande patronale aux membres. Une rencontre est prévue à la mi-avril. Par ailleurs, l'employeur évalue s'il maintiendra un établissement pour personnes autonomes et semi-autonomes.

Résidence Portland

(Indépendant)

Les salarié-es de la Résidence Portland viennent d'adopter une entente de principe qui respecte les quatre paramètres de la négociation coordonnée. Voir texte de la une.

Manoir Sherbrooke

(Groupe Savoie)

Deux rencontres ont eu lieu jusqu'à maintenant. Les demandes salariales et normatives ont été présentées à l'employeur. Une prochaine séance de négociation est prévue en avril. De plus, l'employeur est en attente du renouvellement du contrat pour son unité RI de 60 résidents. Sur 130 salarié-es, 30 travaillent dans cette unité.